

Trente-septième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 9^e jour d'avril 2001 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Madame la commissaire-parent : Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information et secrétaire général par intérim;
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absence : Monsieur le commissaire-parent : Cyrille Cliche

Autres absences : Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général;
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 01.04.09
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- 04.6 Tarification de la surveillance du midi
- 06.2 Calendriers scolaires 2001-2002 (Formation professionnelle – M.E.Q. et Formation générale – M.E.Q.)
- 12.1 Invitation - Information
- 12.2 Félicitations
- 12.3 Semaine nationale de l'action bénévole 2001

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance
- 02. Adoption de l'ordre du jour
- 03. Période de questions du public

- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 12 mars 2001 (document SG 01.04.09-04.1)
 - ☞ Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - ☞ Du ministre de l'Éducation, monsieur François Legault : autorisation pour la Commission scolaire à procéder à la vente de l'entrepôt général, sis au 495, rue Bessette, Saint-Athanase, et à en affecter le produit net au projet de réaménagement de l'école Saint-Joseph, à Saint-Paul d'Abbotsford
 - ☞ Des écoles Chabanel, des Prés-Verts, Hamel, Jeanne-Mance, Laflamme, Pointe-Olivier, Sacré-Cœur (Iberville), Saint-Eugène, Sainte-Anne : résolutions concernant l'enseignement de l'anglais en première année du deuxième cycle du primaire
- 04.3 Nomination des personnes déléguées et des substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, les 31 mai et 1^{er} juin 2001
- 04.4 Adoption de la structure administrative (document DG 01.04.09-04.4)
- 04.5 Horaire quotidien des écoles : secteur Saint-Césaire (document DG 01.04.09-04.5)
- 04.6 Tarification de la surveillance du midi
- 05.1 Calendrier scolaire 2001-2002
- 06.1 Rapport de clientèle adulte au 15 mars 2001 (document EA 01.04.09-06.1)
- 06.2 Calendriers scolaires 2001-2002 (Formation professionnelle – M.E.Q. et Formation générale – M.E.Q.)
- 08.1 Démissions
- 08.2 Congés sans traitement
- 08.3 Engagement
- 08.4 Résolution à rescinder
- 08.5 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2001-2002 (document RH 01.04.09-08.5)
- 08.6 Fermeture des établissements pour la période des vacances annuelles
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 1^{er} mars 2001 (document RF 2001.04.09-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 mars 2001 (document RF 2001.04.09-09.2)
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 28 mars 2001 (document RF 2001.04.09-09.3)
- 09.4 Financement des commissions scolaires (document RF 01.04.09-09.4)
- 10.1 Vice de construction, école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 01.04.09-10.1)
- 10.2 Zone dangereuse, école Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean-sur-Richelieu (document RM 01.04.09-10.2)
- 10.3 Location de locaux, polyvalente Marcel-Landry (document RM 01.04.09-10.3)
- 10.4 Autorisation ministérielle, vente atelier Iberville (document RM 01.04.09-10.4)
- 10.5 Adjudication de contrats :
 - 10.5.1 Travaux de rénovation, école Frère-André (document RM 01.04.09-10.5.1)
 - 10.5.2 Remplacement réseau de chauffage, école du Petit Clocher (document RM 01.04.09-10.5.2)
 - 10.5.3 Réfection de toitures, divers établissements (document RM 01.04.09-10.5.3)
 - 10.5.4 Réfection salle de toilette, polyvalente Marcel-Landry (document RM 01.04.09-10.5.4)
 - 10.5.5 Projet éconergétique, 5 établissements (document RM 01.04.09-10.5.5)
 - 10.5.6 Rouleaux à cornières, École Professionnelle de métiers (document RM 01.04.09-10.5.6)
- 11. Commissaires-parents

12. Autres sujets :
 - 12.1 Invitation - Information
 - 12.2 Félicitations
 - 12.3 Semaine nationale de l'action bénévole 2001
13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

✍ Monsieur Denis Roy fait lecture d'une lettre déjà envoyée aux membres du Conseil des commissaires, au sujet de la démarche budgétaire de la Commission scolaire.

✍ Monsieur Denis Côté dépose et commente sommairement les résultats du sondage du Comité de parents, sur la tarification des dîneurs.

✍ Monsieur Michel Aerts demande si la Commission scolaire priorisera certains projets, dans le cadre de la préparation budgétaire 2001-2002.

Monsieur Michel Aerts demande si la Commission scolaire entrevoit une baisse de ses dépenses pour les prochaines années.

✍ Monsieur Denis Côté informe le Conseil des commissaires que le Conseil d'établissement de l'école Providence s'interroge au sujet du protocole d'entente entre la Ville de Saint-Luc et l'école.

Monsieur Denis Côté demande comment obtenir de l'information supplémentaire au sujet de certaines soumissions dont les contrats ont été octroyés au cours d'une précédente réunion.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 MARS 2001 (Document SG 01.04.09-04.1)

HR 01.04.09
002

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 mars 2001, tel que déposé.

Adopté unanimement.

***✍* SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 12 mars 2001.

04.2 CORRESPONDANCE :

✍ Du ministre de l'Éducation, monsieur François Legault : autorisation pour la Commission scolaire à procéder à la vente de l'entrepôt général, sis au 495, rue Bessette, Saint-Athanase, et à en affecter le produit net au projet de réaménagement de l'école Saint-Joseph, à Saint-Paul d'Abbotsford.

- ~~LES~~ Des écoles Chabanel, des Prés-Verts, Hamel, Jeanne-Mance, Laflamme, Pointe-Olivier, Sacré-Cœur (Iberville), Saint-Eugène, Sainte-Anne : résolutions concernant l'enseignement de l'anglais en première année du deuxième cycle du primaire.
- ~~LES~~ De l'école Bruno Choquette : résolution du Conseil d'établissement concernant des besoins en services complémentaires pour l'année scolaire 2001-2002.
- ~~LES~~ De monsieur Henri-Paul Chaput, sous-ministre adjoint aux réseaux, ministère de l'Éducation : projet de règles budgétaires pour l'année scolaire 2001-2002.
- ~~LES~~ De monsieur Denis Roy, président du Comité de Parents : lettre concernant les frais de surveillance du midi.
- ~~LES~~ De madame Lucie Cholette, présidente du Comité EHDAA : lettre concernant la tarification de frais de surveillance le midi.

04.3 NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC, LES 31 MAI ET 1^{ER} JUIN 2001

HR 01.04.09
003

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les commissaires dont les noms suivent, agissent à titre de délégués officiels de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Mesdames et messieurs : François Blais, Andrée Bouchard, Nicole Devost, Ghislaine Gasper, Gilles Loiselle, Nicole Mongeon et Yvon Pineault.

Que les commissaires dont les noms suivent, agissent à titre de substituts.

Monsieur Bernard Petit et madame Josiane Fabry.

Adopté unanimement.

04.4 ADOPTION DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE
(Document DG 01.04.09-04.4)

Suite à la présentation faite par le directeur général;

HR 01.04.09
004

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De rescinder la résolution numéro 064 97-98 et;

D'adopter la structure administrative suivante :

Direction générale :

- ~~LES~~ directeur général
- ~~LES~~ directeur général adjoint

Secrétariat général :

- ~~LES~~ secrétaire général

Service des ressources financières :

- ~~LES~~ directeur
- ~~LES~~ coordonnateur
- ~~LES~~ agent d'administration (2)

Service des ressources humaines :

- ~~///~~ directeur
- ~~///~~ coordonnateur
- ~~///~~ conseiller en gestion de personnel (2)

Service des ressources matérielles :

- ~~///~~ directeur
- ~~///~~ coordonnateur
- ~~///~~ coordonnateur des services du transport
- ~~///~~ régisseur des services de l'équipement (2)

Service des technologies de l'information :

- ~~///~~ directeur
- ~~///~~ coordonnateur

Service de l'enseignement aux jeunes :

- ~~///~~ directeur
- ~~///~~ coordonnateur à l'enseignement général
- ~~///~~ coordonnateur en adaptation scolaire

Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle :

- ~~///~~ directeur

Adopté unanimement.

**04.5 HORAIRE QUOTIDIEN DES ÉCOLES : SECTEUR SAINT-CÉSAIRE
(Document DG 01.04.09-04.5)**

Considérant la résolution HR 99.06.21-007 qui autorise la mise en place d'un horaire particulier pour les écoles du secteur Saint-Césaire et ce, jusqu'au 30 juin 2001;

Considérant la volonté exprimée par le milieu, en ce qui concerne la mise en place d'un horaire quotidien favorisant une entrée plus hâtive des élèves des niveaux préscolaire et primaire;

Considérant que l'organisation mise en place par le Service du transport élimine les coûts supplémentaires générés par ledit horaire particulier;

**HR 01.04.09
005**

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la Commission scolaire autorise la poursuite de l'horaire quotidien comme suit :

- 1^e Pour les écoles Jean XXIII, Saint-Michel, Saint-Vincent, Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford) et Notre-Dame-du-Sourire : début des cours vers 8 h 00.
- 2^e Pour l'école Paul-Germain-Ostiguy : début des cours vers 9 h 00.

Adopté unanimement.

04.6 TARIFICATION DE LA SURVEILLANCE DU MIDI

**HR 01.04.09
006**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accepter le principe de la tarification pour la surveillance du midi et de débiter les travaux de consultation sur le sujet;

Monsieur Luc Mercier demande le vote.

Ont voté pour : mesdames et messieurs : Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Ghislaine Gasper, Yvon Pineault, Claude St.Pierre, Claudette C.-Thibodeau.

Ont voté contre : mesdames et messieurs : Réjean Bessette, François Blais, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Micheline Sauvé.

Résultats : Pour : 6 Contre : 13

Rejeté majoritairement.

05.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2001-2002

Suite à la consultation menée auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion;

Suite à l'entente avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

HR 01.04.09
007

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'adopter le calendrier scolaire 2001-2002 (secteur jeunes), tel que déposé.

Adopté unanimement.

06.1 RAPPORT DE CLIENTÈLE ADULTE AU 15 MARS 2001 (Document EA 01.04.09-06.1)

Monsieur Fernand Croisetière dépose et commente le rapport de la clientèle adulte au 15 mars 2001.

06.2 CALENDRIERS SCOLAIRES 2001-2002 (FORMATION PROFESSIONNELLE – M.E.Q. ET FORMATION GÉNÉRALE – M.E.Q.)

Suite à la consultation menée auprès du Comité de parents et des centres;

Suite à l'entente avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

HR 01.04.09
008

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'adopter les calendriers scolaires 2001-2002 pour la formation générale (M.E.Q.) et la formation professionnelle (M.E.Q.).

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS

HR 01.04.09
009

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Monique Gosselin, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeoys, soit acceptée à compter du 1^{er} février 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.04.09
010

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Estelle Léger, enseignante à l'école Hamel, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.04.09
011

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Jocelyn Poulin, enseignant à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.04.09
012

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission de madame Josée Roy, enseignante à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 8 mars 2001.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 01.04.09
013

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2001 inclusivement, soit accordé à monsieur André Bessette, ouvrier d'entretien, classe II à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville).

Adopté unanimement.

Considérant le motif « éducation des enfants »;

HR 01.04.09
014

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quarante pour cent (40 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Josée Denis, secrétaire d'école à l'école Saint-Gérard.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « santé »;

HR 01.04.09
015

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 3 septembre 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Nicole Rufiange, directrice d'école à l'école Crevier.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études »;

HR 01.04.09
016

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 27 août 2001 au 19 août 2002 inclusivement, soit accordé à madame Jocelyne Lefebvre, animatrice de pastorale à l'école Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

08.3 ENGAGEMENT

HR 01.04.09
017

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

Que, suite à la recommandation du comité de sélection, madame Louise Forcier soit engagée au poste de conseillère en gestion de personnel, à compter du 30 avril 2001.

Adopté unanimement.

08.4 RÉSOLUTION À RESCINDER

HR 01.04.09
018

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, suite à l'application de la clause 7-1.07 de l'entente S-6 en vigueur (période d'adaptation), la résolution portant le numéro HR 01.02.12-020 soit rescindée.

Adopté unanimement.

08.5 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2001-2002 (Document RH 01.04.09-08.5)

HR 01.04.09
019

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que, suite à la consultation menée auprès des syndicats et des associations de cadres, soit acceptée telle que présentée et déposée en annexe portant le numéro RH 01.04.09-08.5, la liste des jours chômés et payés pour l'année 2001-2002.

Adopté unanimement.

08.6 FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA PÉRIODE DES VACANCES ANNUELLES

HR 01.04.09
020

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières décrète la fermeture de ses établissements du 16 au 27 juillet 2001 inclusivement;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières suspende les services à la population à son siège social du 16 juillet au 3 août 2001 inclusivement;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières suspende les services à la population à son siège social pendant la semaine de relâche.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 1^{ER} MARS 2001 (Document RF 2001-04.09-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 1^{er} mars 2001, pour un montant de 2 773 997,31 \$. Cette liste a été vérifiée par monsieur Cyrille Cliche.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 14 MARS 2001 (Document RF 2001-04.09-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 14 mars 2001, pour un montant de 2 715 444,08 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Devost.

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 28 MARS 2001 (Document RF 2001-04.09-09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 28 mars 2001, pour un montant de 3 306 679,65 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Claudette C.-Thibodeau.

09.4 FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES (Document RF 01.04.09-09.4)

Considérant l'importance des chantiers mis en place au cours des dernières années (entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'instruction publique, la réforme du curriculum, maternelles à temps plein, service de garde, ...);

Considérant l'engagement que le Gouvernement du Québec a pris lors du Sommet du Québec et de la Jeunesse à savoir : « de qualifier cent pour cent de nos jeunes »;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ses partenaires adhèrent entièrement aux principes et aux objectifs découlant de cet engagement;

Considérant que l'objectif « déficit zéro ou assainissement des finances publiques » du Gouvernement du Québec a eu pour effet direct de réduire considérablement les allocations consenties aux commissions scolaires, entre autres par l'intégration d'un ajustement négatif récurrent aux règles budgétaires (la diminution des coûts de main d'œuvre et la mesure générale de réduction de dépenses);

Considérant qu'un nombre grandissant de commissions scolaires, quarante-cinq (45) commissions scolaires sur soixante-dix (70) au terme de l'année scolaire 1999-2000, affichent un déficit d'exercice;

Considérant que les commissions scolaires du Québec ne disposent plus de la marge de manœuvre leur permettant de maintenir leur offre de service à un niveau acceptable;

Considérant la volonté du ministre de l'Éducation de revoir le mode de financement des commissions scolaires;

Considérant la décision de la Commission scolaire des Hautes-Rivières de ne pas facturer aux parents les frais relatifs à la surveillance des élèves pendant la période du dîner (art. 7 L.I.P.).

HR 01.04.09
021

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

De demander au Gouvernement du Québec de revoir à la hausse son niveau d'investissement en éducation;

De revoir le mode de financement de façon à éliminer les iniquités entre les commissions scolaires;

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée au premier ministre du Québec monsieur Bernard Landry, au ministre de l'Éducation monsieur François Legault, aux députés madame Louise Beaudoin, messieurs Jean-Paul Bergeron et Roger Paquin, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Adopté unanimement.

10.1 VICE DE CONSTRUCTION, ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY
(Document RM 01.04.09-10.1)

Attendu qu'en 1976, lors de la présentation au ministère de l'Éducation, de la phase II du projet d'agrandissement à l'école Paul-Germain-Ostiguy, l'estimé total du projet dépassait les prévisions budgétaires envisagées;

Attendu que les professionnels concernés par le dossier ont suggéré d'enlever la dalle structurale du rez-de-chaussée et de la remplacer par une dalle reposant sur sol, tout en prenant les précautions nécessaires qui s'imposaient;

Attendu que les plans finaux (phase III) furent dessinés avec cette solution et approuvés par le ministère de l'Éducation;

Attendu que les travaux ont été exécutés, tels que prévus et approuvés;

Attendu que, par la fusion des commissions scolaires en 1998, la Commission scolaire intègre cet établissement à son parc immobilier;

Attendu la problématique soulevée et les rapports déposés par les experts en vue de corriger la situation et ce, par Giroux & Vadnais, architectes, BMST Richelieu, experts-conseils, Denicourt, arpenteurs-géomètres, Quéfortmat Ltée, expertise géotechnique;

Attendu la contre-expertise demandée par le ministère de l'Éducation et déposée par Cima Québec, société d'ingénierie, qui conclut « que les désordres observés sont dus à un vice de construction »;

Attendu notre demande du 22 février 2000 (HR 00.02.22-021);

HR 01.04.09
022

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la Commission scolaire demande au ministère de l'Éducation l'autorisation de procéder aux travaux correctifs, tels qu'établis dans les rapports précités et ce, dans le cadre de la mesure 50520, vices de construction.

Adopté unanimement.

10.2 ZONE DANGEREUSE, ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (Document RM 01.04.09-10.2)

Attendu la demande formulée par le Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Jean-sur-Richelieu, au regard de la désignation d'une zone dangereuse;

Attendu l'analyse déposée et la recommandation formulée par le service responsable du transport scolaire;

**HR 01.04.09
023**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

De refuser de désigner les zones qui suivent comme ayant droit au transport, savoir : Grand-Bernier, un secteur situé entre les rues Deland et la voie ferrée du Canadien Pacifique et l'autre entre les rues Des Carrières et St-Jacques (incluant les rues Claude et Turcotte).

De formuler une demande aux instances concernées de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en vue de :

~~///~~ faire respecter la signalisation routière existante (vitesse, stationnement, ...);

~~///~~ apporter toute la vigilance qui s'impose pour le déneigement des trottoirs et plus particulièrement du secteur de la rue Grand-Bernier entre la rue Deland et la voie ferrée;

~~///~~ diminuer la vitesse permise pour le secteur de l'école à 30 km;

~~///~~ appuyer la demande formulée pour l'installation de barrières et d'un appareillage de signalisation automatique sur ladite voie ferrée (Canadien Pacifique).

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote.

Ont voté pour : mesdames et messieurs : Réjean Bessette, François Blais, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé, Claude St.Pierre, Claudette C.-Thibodeau.

Ont voté contre : mesdames et monsieur : Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Thérèse Lasnier.

Résultats : Pour : 16 Contre : 3

Adopté majoritairement.

Monsieur Pierre Boudreau demande que l'on enregistre sa dissidence.

10.3 LOCATION DE LOCAUX, POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (Document RM 01.04.09-10.3)

Considérant le manque de locaux pour l'organisation scolaire à la polyvalente Marcel-Landry (Iberville);

Considérant la disponibilité de locaux au Paladium (Iberville);

HR 01.04.09
024

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer un contrat de location pour un terme de deux (2) ans, pour un montant de 13 000 \$ pour l'année 2001-2002 et de 13 200 \$ pour l'année 2002-2003, selon l'utilisation qui sera faite.

Adopté unanimement.

10.4 AUTORISATION MINISTÉRIELLE, VENTE ATELIER IBERVILLE
(Document RM 01.04.09-10.4)

Attendu l'autorisation reçue de monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse;

HR 01.04.09
025

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat pour la vente de l'entrepôt, sis au 495 de la rue Bessette à Saint-Athanase, à la firme 9078-8738 Québec Inc., pour la somme de 116 600 \$.

Adopté unanimement.

10.5 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.5.1 TRAVAUX DE RÉNOVATION, ÉCOLE FRÈRE-ANDRÉ (Document RM 01.04.09-10.5.1)

HR 01.04.09
026

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Marieville Construction Inc., au montant de 35 457,00 \$ (taxes incluses), le contrat pour les travaux de rénovation de l'école Frère-André.

Adopté unanimement.

10.5.2 REPLACEMENT RÉSEAU DE CHAUFFAGE, ÉCOLE DU PETIT CLOCHER (Document RM 01.04.09-10.5.2)

HR 01.04.09
027

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprises Chatel, au montant de 95 600,00 \$ (taxes incluses), le contrat pour le remplacement du réseau de chauffage hydronique (phase II) à l'école du Petit Clocher, et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.5.3 RÉFECTION DE TOITURES, DIVERS ÉTABLISSEMENTS (Document RM 01.04.09-10.5.3)

HR 01.04.09
028

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes suivants, les contrats pour réfection de toitures :

- ~~///~~ Toitures Vick Inc., au montant de 31 861,00 \$ (taxes incluses), pour les écoles Saint-Vincent (Saint-Césaire) et Pointe-Olivier (Saint-Mathias-sur-Richelieu);
- ~~///~~ Entreprises Chatel, au montant de 22 401,12 \$ (taxes incluses), pour l'école Paul-Germain-Ostiguy;
- ~~///~~ Toitures Vick Inc., au montant de 53 225,00 \$ (taxes incluses), pour l'école Alberte-Melançon et la polyvalente Marcel-Landry;
- ~~///~~ R. Lacasse & Fils Inc., au montant de 49 564,00 \$ (taxes incluses), pour le centre Professionnel de Métiers et l'école Marguerite-Bourgeois.

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer lesdits contrats.

Adopté unanimement.

10.5.4 RÉFECTION SALLE DE TOILETTE, POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (Document RM 01.04.09-10.5.4)

HR 01.04.09
029

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Régoma Construction Inc., au montant de 66 400,00 \$ (taxes incluses), le contrat pour les travaux de réfection de la salle de toilette des hommes à la polyvalente Marcel-Landry, et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.5.5 PROJET ÉCONERGÉTIQUE, 5 ÉTABLISSEMENTS (Document RM 01.04.09-10.5.5)

Suite au dépôt des propositions par Écosystem, Société de Contrôle Johnson Limitée et Honeywell Limitée, pour cinq (5) établissements;

Suite à l'analyse et aux recommandations des membres du comité de sélection du « projet éconergétique »;

HR 01.04.09
030

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'adjuger le contrat à l'entrepreneur conforme, soit Société de Contrôle Johnson Limitée, dont la proposition a obtenu la valeur économique pondérée la plus élevée, et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer ledit contrat de performance avec obligation de résultat.

Adopté unanimement.

10.5.6 ROULEAUX À CORNIÈRES, ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (Document RM 01.04.09-10.5.6)

HR 01.04.09
031

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Raymond Robert Ltée, au montant de 21 854,75 \$ (taxes incluses), le contrat pour l'achat d'un rouleau à cornières pour l'école Professionnelle de Métiers.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Lynda Tessier informe les membres du Conseil des commissaires que des parents sont très inquiets au sujet d'éventuelles coupures budgétaires.

Elle demande quand aura lieu la prochaine réunion du comité consultatif du transport et explique la nécessité de tenir cette réunion le plus tôt possible.

12. AUTRES SUJETS :

12.1 INVITATION

Madame Nicole Mongeon fait part aux membres du Conseil des commissaires d'une invitation de l'école Beaulieu à visiter l'exposition annuelle des sciences humaines, qui se tiendra les 20, 23 et 24 avril prochains et particulièrement d'une invitation spéciale pour le mardi soir 24 avril à compter de 18 h 30, afin de rencontrer les 52 finalistes. Lors de cette soirée, en plus de la remise des prix aux meilleurs exposants, madame Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, s'adressera aux élèves, parents et invités présents.

INFORMATION

Madame Nicole Mongeon informe les membres du Conseil des commissaires que monsieur Jacques Bachand recevra la médaille de bronze de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), le 24 mai prochain. Monsieur Bachand a été l'initiateur de l'expo-sciences humaines de l'école Beaulieu qui existe depuis 31 ans. C'est monsieur André Caron, président de la FCSQ, qui lui remettra sa médaille, lors de la réunion des délégués de la Montérégie à Longueuil.

12.2 FÉLICITATIONS

Harmonies scolaires

Madame Nicole Mongeon demande que des félicitations soient adressées aux harmonies scolaires de nos écoles par l'entremise de leur direction musicale, afin de souligner leur participation et leur récolte de médailles à l'édition 2001 du Music Fest qui s'est tenu les 14, 15, 16 et 17 mars derniers au Collège Vanier de Ville Saint-Laurent.

Dans la catégorie H-400, la médaille d'or a été remportée par l'école Beaulieu, sous la direction de monsieur Charles Dalpé.

Dans la catégorie H-300, la médaille d'or a été remportée par la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, sous la direction de monsieur Mario Charbonneau, et la médaille d'argent a été remportée par la polyvalente Marcel-Landry, sous la direction de monsieur Guy Sasseville.

Dans la catégorie H-200, une médaille d'argent a été remportée par l'harmonie de 2^e secondaire de l'école Dr-Alexis-Bouthillier, sous la direction de monsieur Denis Marcoux, et une médaille d'argent a été remportée par l'harmonie de l'école Félix-Gabriel-Marchand, sous la direction de madame Joanne Tétreault.

Dans la catégorie H-100, la médaille d'argent a été remportée par l'harmonie de 1^{ère} secondaire de l'école Dr-Alexis-Bouthillier, sous la direction de monsieur Denis Marcoux.

Madame Andrée Bouchard demande que des félicitations soient adressées à madame Diane Beauvais ainsi qu'à ses collaborateurs bénévoles, pour leur implication dans l'activité Midi-théâtre et pour le merveilleux spectacle présenté à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, le 6 avril 2001.

Madame Lynda Tessier demande que des félicitations soient adressées à madame Brigitte Ménard, enseignante suppléante à l'école Saint-Joseph de Saint-Paul d'Abbotsford, ainsi qu'aux élèves de la classe 601, pour la réalisation et la présentation d'un court-métrage intitulé ROMÉO ET JULIETTE

Expo-sciences Bell

Madame Andrée Bouchard demande que des félicitations soient adressées aux enseignants qui ont contribué au succès de nos élèves à la finale régionale de l'Expo-sciences :

✍ De la polyvalente Marcel-Landry : mesdames et messieurs Roberto Brenko, Martine Caya, Chantal Charest, Anie Desrochers, Chantale Gagnon, Benoît Gamache, André Labelle, Jean-Clément Parent et Manon Pelletier.

✍ De la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot : madame Marie-Josée Laventure.

Monsieur Bernard Petit demande que des félicitations soient adressées au comité organisateur de la finale régionale de l'Expo-sciences Bell.

Madame Nicole Mongeon demande que des félicitations soient adressées à :

✍ Josée Gaboriault et Catherine Drogue de la polyvalente Marcel-Landry, pour QUAND LA VACHE PERD LA TÊTE - choisi pour la finale provinciale;

✍ Stéphanie Lessard et Audrey Langlais de la polyvalente Marcel-Landry, pour UNE IMAGE VAUT 2587 MOTS - choisi pour la finale provinciale. Médaille d'argent (catégorie senior 5^e secondaire) – Prix du public;

✍ Véronique Thibodeau et Janie Barry de la polyvalente Marcel-Landry, pour SAVEZ-VOUS CE QUE VOUS MANGEZ? - choisi pour la finale provinciale. Médaille d'argent (catégorie intermédiaire 3^e et 4^e secondaire);

✍ Catherine Voyer et Éliane Bélair de la polyvalente Marcel-Landry, pour JE BOIS DU LAIT SI ÇA ME PLAÎT. Stage « Les débrouillards ».

✍ Mélanie Giroux et Chantal Morin de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, pour LAVER, LAVER. Prix Merck Frosst (1^{ère} participation – bourse de 400 \$);

✍ Stéphanie Brodeur et Kim Dextraze de la polyvalente Marcel-Landry, pour ÊTES-VOUS « EAU » COURANT? Prix de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (Expérimentation – bourse de 200 \$).

12.3 SEMAINE NATIONALE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2001

Madame Nicole Mongeon informe les membres du Conseil des commissaires que se tiendra du 22 au 28 avril prochains, la Semaine nationale de l'action bénévole 2001. Durant cette Année internationale des volontaires, il serait important que la Commission scolaire souligne de façon spéciale le travail des nombreux bénévoles auprès de nos élèves.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 01.04.09
032

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL